



Connaître le fonctionnement des collectivités territoriales

Programme

Objectif global de la formation : Comprendre le fonctionnement, les compétences et la gestion financière des communes pour mieux appréhender leur rôle dans l'organisation des collectivités territoriales et leur interaction avec les citoyens.

Public cible : Candidats aux concours administratifs ou toute personne souhaitant découvrir le fonctionnement de la commune.

Jour 1 : Appréhender la notion de collectivité territoriale (6h)

Introduction

9h00 - 9h15 :

- Présentation des objectifs de la formation.
- Introduction aux collectivités territoriales : une courte mise en contexte.

Module 1 : Comprendre l'organisation des collectivités territoriales (2h)

9h15 – 11h15 : Définition des collectivités territoriales :

- Notion de décentralisation.
- Différence entre déconcentration et décentralisation.
- **Les différents niveaux de collectivités :**
 - Les communes : organisation, rôle du maire et du conseil municipal.
 - Les départements : compétences principales et rôle du conseil départemental.
 - Les régions : missions, rôle du conseil régional et du président de région.

11h15 – 11h30 : Pause

Module 2 : Comprendre l'organisation de la commune (1h)

11h30 – 12h30 : Définition de la commune :

- Origines historiques.
- Notion de décentralisation et statut des communes.
- **Les organes de gouvernance de la commune :**
 - Le maire : ses attributions et responsabilités.
 - Le conseil municipal : composition, rôle, et fonctionnement.
 - Les adjoints et leurs délégations.

12h30 - 13h30 : Pause déjeuner

Module 3 : La commune et son environnement institutionnel direct (3h)

13h30 – 15h00 : Qu'est-ce qu'une intercommunalité ?

- Notion de groupement de communes pour une gestion mutualisée.
- Différentes formes : communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine, métropole.
- **Compétences transférées à l'intercommunalité :**
 - Déchets, transports, développement économique, zones d'aménagement...
- **Exemple concret :** Comment une commune coopère avec l'intercommunalité ?

15h00 - 15h15 : Pause

15h15 – 16h45 : Les relations entre la commune et l'État :

- Le rôle du préfet dans le contrôle de légalité.
- Les interactions entre la commune et les autres niveaux de collectivités.

Jour 2 : Comprendre le fonctionnement de la commune (6h)

Module 4 : Les compétences de la commune

9h – 10h30 : Les compétences obligatoires de la commune (1h30)

- État civil : gestion des actes de naissance, mariage et décès.
- Urbanisme : délivrance des autorisations administratives (permis de construire, déclarations préalables...).
- Écoles primaires : entretien des bâtiments scolaires et gestion des services périscolaires (cantine, garderie).
- Voirie communale : entretien des routes et infrastructures communales.
- Actions culturelles et sportives (bibliothèques, équipements sportifs).
- Aides sociales (CCAS – Centre communal d'action sociale).
- Développement économique local (marchés, zones d'activités).
- **Cas pratiques :**
 - Identification des compétences communales dans des situations concrètes.

10h30 – 10h45 : Pause

10h45 – 12h30 : L'organisation municipale (1h45)

- **Le fonctionnement de l'administration territoriale :**
 - Le rôle des agents territoriaux.
 - La distinction entre agents de catégorie A, B et C.
 - La Direction générale : coordination des services municipaux.
 - Les autres services (Techniques, état civil, scolaire, finances...)
- **Distinction entre élus et agents communaux.**

Pause-déjeuner : 12h30 - 13h30

Module 5 : Les finances de la commune (1h30)

13h30 – 15h00 : Comprendre le budget communal :

- Les deux grandes sections :
 - Fonctionnement : dépenses courantes (salaires, entretien des bâtiments).
 - Investissement : projets d'équipements, travaux publics.
- Le principe d'équilibre budgétaire.
- **Les ressources de la commune :**
 - Les recettes fiscales : taxe foncière, taxe d'habitation (avec mention de la réforme récente).
 - Les dotations et subventions de l'État.
 - Les revenus des services publics locaux (cantines, parkings, etc.).
 - Exemple de budget d'un service

Pause : 15h00 - 15h15

Module 6 : La relation entre la commune et les citoyens (1h)

15h15 – 16h15 :

- **Le rôle du citoyen dans la vie communale :**
 - Participation aux élections municipales.
 - Démocratie locale : réunions publiques, consultations citoyennes.
- **Les services municipaux à disposition des habitants :**
 - Accueil en mairie : démarches administratives (cartes d'identité, passeports).
 - Services publics locaux (eau, assainissement, déchets).
- **Exercice pratique :**
 - Simulation d'un échange avec un citoyen sur un problème administratif courant (demande de permis, inscription scolaire).

Conclusion et échanges

Durée : 0h45

- Retour sur les points clés abordés / Quiz d'évaluation
- Questions/réponses.
- Distribution d'un support synthétique avec un organigramme simplifié de la mairie et un tableau des compétences communales.